

et d'Acolyte (1). On les trouve nommés aussi dans plusieurs inscriptions anciennes, à Rome et ailleurs (2). Le lectorat, dont il est question dans le monument que je commente, est le seul qui doive nous occuper ici; et je dois rappeler ce que l'antiquité ecclésiastique nous a conservé de plus intéressant à ce sujet, avant d'en venir aux écoles de lecteurs semblables à celle que nous fait connaître l'inscription de STEPHANVS. Cet ordre est peut être celui dont il est parlé le plus fréquemment chez les anciens auteurs ecclésiastiques, et dans les monuments lapidaires de ces premiers âges chrétiens.

Dès le troisième siècle, nous le trouvons mentionné par plusieurs des écrivains les plus célèbres de cette époque, saint Corneille, Tertullien, saint Cyprien, etc. Le saint pape, dans sa lettre fort importante qui nous a été conservée par Eusèbe (3), nous a fait connaître une donnée historique assez précieuse, quand il nous apprend que les lecteurs, avec les exorcistes et les portiers, formaient dans le clergé de Rome le nombre de cinquante-deux ministres inférieurs de

(1) Il en est de même de l'ordre des Acolytes, le plus élevé des quatre moindres, parce qu'il donnait une participation plus immédiate à la célébration du saint sacrifice. Le IV^e concile de Carthage, dans son VI canon (Labbe, *loc. laud.*) a donné, comme pour les autres, la formule de l'ordination, tout-à-fait semblable à ce qui s'observe aujourd'hui. Le pape saint Corneille, dans sa lettre déjà citée, avait compté quarante-deux acolytes dans le clergé de Rome. Saint Cyprien mentionne fréquemment des clercs revêtus de cet ordre (*Epist. XLII, LXXVIII, LXXIX, etc.*), auxquels il attribue notamment la fonction de porter les lettres des évêques.

(2) Parmi les pierres tumulaires des premiers âges chrétiens que le temps a épargnées, je ne connais aucune inscription relative à des portiers, quoique l'on trouve fréquemment, sur des inscriptions païennes, les qualifications d'OSTIARIVS, et d'OSTIARIA donnée à des esclaves dans les maisons des riches Romains. Celles des acolytes sont rares : je ne puis en indiquer qu'une seule rapportée par Aringhi (*Roma subterr.*, tom. II, p. 136). On en trouve un beaucoup plus grand nombre qui appartiennent à des exorcistes, et dont quelques-unes sont curieuses : la plupart ont été indiquées ou recueillies par deux savants Italiens, le P. Oderico (*Inscripl. sylloge*, p. 258), et M. Clemente Cardinali (*Inscrip. Veliterne*, p. 213).

(3) *Hist. eccles.*, VI, 43.